



## SECTION SPORTIVE SKI ETUDES COLLEGE SAINT EXUPERY - BOURG SAINT MAURICE INFORMATIONS - DISPOSITIF DE SELECTION

Le fonctionnement de la section est régi par des textes nationaux et localement par la Charte de section qui doit être connue et respectée de tous.

### ORGANISATION

De par leurs pratiques sportives supplémentaires et les absences pour stages, compétitions, les élèves de la section sont amenés à avoir un emploi du temps chargé et des cours à rattraper ce qui nécessite de leur part une organisation et une efficacité dans leur travail scolaire.

L'emploi du temps des élèves est aménagé afin de proposer deux plages de préparation physique générale (PPG – 5-6h) hebdomadaires et l'hiver deux demi-journées d'entraînement à ski (une seule en 6<sup>ème</sup>).

**PPG** (préparation physique générale) : Printemps/Automne 5h à 6 h/semaine en fonction des emplois du temps

**SKI** : En hiver 2 demi-journées avec la section (sauf 6<sup>ème</sup> 1 séance / 3<sup>ème</sup> jusqu'à 3 séances)

### UNSS

Les élèves de la section participent obligatoirement à certaines activités de l'association sportive du collège (Cross, Athlé, Sports Co, escalade, etc., cotisation licence : **20** euros).

### ASSOCIATION de l'AMICALE SKI ETUDES

Les familles sont également sollicitées pour participer et cotiser à l'Amicale ski-études (**130** euros) indispensable au bon fonctionnement de la section (minibus, intervenants, tenues...).

### ADMISSIONS ET RESULTATS :

Les classes peuvent être constituées uniquement de skieurs ou non selon les effectifs de l'établissement et le nombre de candidatures.

La commission délibère ainsi selon les résultats sportifs et les données scolaires en sa possession.

Les résultats sont transmis par courrier au plus tard fin **Juin 2018** pour toutes les classes.

# CLASSE DE 6<sup>ème</sup>

En 6<sup>ème</sup> l'emploi du temps ne comporte qu'une demi-journée de ski avec la section. Cependant les élèves quittent le collège le **mardi à 17 h** et reviennent le **jeudi à 8 h** ou le **mercredi avant 19 h**. Ils sont ainsi disponibles tout le mercredi et peuvent s'entraîner avec leurs clubs respectifs.

**Dispositif de recrutement 6°**      **Un élève ayant un an d'avance ne peut postuler pour l'entrée en 6°**

Etre licencié dans un club de haute tarentaise (pour les coureurs extérieurs, fournir une copie de demande de mutation)

## 1) Sélection ski :

➤ Sélection sur neige : **Dimanche 7 avril** à l'issue de la **finale de la Coupe de Bronze à la Rosière**

**2 TESTS de ski** sont proposés aux candidats :

- Une descente libre en toute neige, tout terrain
- Une descente libre technique

➤ Sélection Coq de Bronze

Une note sur 20 sera attribuée sur les résultats de l'hiver.

**Les élèves qui viennent d'un autre district ont l'obligation de participer à la course du dimanche 7 avril lors de la finale de la Coupe de Bronze à la Rosière**

## 2) Sélection sportive / E.P.S :

- les tests sont maintenant organisés par le comité de Savoie **au stade H. Pujol à Albertville**
- les informations concernant le déroulement de cette journée vous seront transmises par le biais du club de votre enfant.

LES ÉLÈVES SAISONNIERS SONT ACCEPTÉS DANS LA MESURE OÙ ILS SONT PRÉSENTS DANS L'ÉTABLISSEMENT  
AU PLUS TARD LE PREMIER LUNDI DE DECEMBRE

## CLASSE DE 5<sup>ème</sup>

### Dispositif de recrutement

#### 1- Critères ski

- Etre licencié dans un club de haute tarentaise (pour les coureurs extérieurs, fournir une copie de demande de mutation et les résultats de la saison)
- Etre dans son année d'âge dans les 15 premiers garçons ou dans les 10 premières filles de la coupe de Bronze de U12 **ou** être dans son année d'âge dans les 25 premiers garçons ou dans les 20 premières filles de la coupe Argent du Carré Neige **ou** avoir été qualifié(e) au slalom parallèle de la Finale du Coq d'Or.

 **Les élèves qui viennent d'un autre district ont l'obligation de participer à la course du dimanche 7 avril lors de la finale de la Coupe de Bronze à la Rosière**

#### 2- Critères sportifs / E.P.S.

- les tests sont maintenant organisés par le comité de Savoie au stade H. Pujol à Albertville
- les informations concernant le déroulement de cette journée vous seront transmises par le biais du club de votre enfant.

LES ÉLÈVES SAISONNIERS SONT ACCEPTÉS DANS LA MESURE OÙ ILS SONT PRÉSENTS DANS L'ÉTABLISSEMENT  
AU PLUS TARD LE PREMIER LUNDI DE DECEMBRE

## CLASSE DE 4<sup>ème</sup>

### Dispositif de recrutement 4<sup>ème</sup>

- Etre licencié dans un club de haute tarentaise (pour les coureurs extérieurs, fournir une copie de demande de mutation et les résultats de la saison)
- Etre dans son année d'âge dans les 35 premiers garçons ou dans les 30 premières filles de la coupe d'Argent des U 14 **ou** avoir été qualifié(e) au Ben'J **ou** avoir participé à la phase finale de la Scara **ou** avoir participé au géant de l'épreuve finale du coq d'or

Les élèves doivent être dans l'établissement et participer aux séances dès la rentrée (plus de statut « saisonnier »).

## CLASSE DE 3<sup>ème</sup>

### Dispositif de recrutement

- Etre licencié dans un club de haute tarentaise (pour les coureurs extérieurs, fournir une copie de demande de mutation et les résultats de la saison)
- Etre dans son année d'âge dans les 35 premiers garçons ou dans les 30 premières filles du classement de la coupe d'Argent des U14 **ou** être dans les 20 premiers ou 15 premières du classement général des U14 **ou** avoir participé à la phase finale de la Scara.

Les élèves doivent être dans l'établissement et participer aux séances dès la rentrée (plus de statut « saisonnier »).